



**AVIS PUBLIC**  
**DÉPÔT RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE**  
**RÔLE TRIENNAL 2017-2018-2019**

Aux contribuables de la susdite municipalité

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** en conformité avec les exigences de la *Loi sur la fiscalité municipale*, par la soussignée, greffière de la susdite municipalité, **QUE** :

- 1.- Un sommaire du rôle d'évaluation foncière de la Ville de Pont-Rouge pour le troisième exercice financier du rôle triennal, soit l'année 2019, a été déposé au bureau de la greffière, 189, rue Dupont, Pont-Rouge, le 12<sup>e</sup> jour du mois de septembre de l'an 2018. Ledit rôle d'évaluation peut être consulté durant les heures normales de bureau.
- 2.- L'exercice financier 2019 est le troisième exercice auquel s'applique le rôle d'évaluation triennal.
- 3.- Une demande de révision peut être logée au deuxième et troisième exercice financier auquel s'applique le rôle, au seul motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la *Loi sur la fiscalité municipale*;

**DONNÉ À PONT-ROUGE CE 19<sup>E</sup> JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DE L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT.**

La greffière,



Me Esther Godin